

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[131_Correspondance de Léopold 1er à François Guizot : 1836-1861](#)[Item](#)[Lacken, le 9 décembre 1841, Léopold 1er à François Guizot](#)

Lacken, le 9 décembre 1841, Léopold 1er à François Guizot

Auteurs : Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1841-12-09

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote4, AN : 163 MI 42 AP 131 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Léopold I (1790-1865 ; roi des Belges), Lacken, le 9 décembre 1841, Léopold 1er à François Guizot, 1841-12-09

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5606>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionLachen (Schwytz, Suisse)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 08/05/2024

Ce n'est pas sans crainte de
paraître indiscret que je prends
aujourd'hui la plume, mais l'ouverture
des Chambres Françaises s'approche,
et je desir vivement d. communiquer
encore une fois avec V^{otre} Excellence
avant cette époque.

Je comprends fort bien la difficulté
que les questions commerciales pourront
faire naître dans ces mêmes Chambres,
mais je dois pourtant dire, et cela
bien consciencieusement, que je suis

convaincu qu'un traité assez
satisfaisant pour la Belgique
peut être signé avec la France,
sans, non seulement froisser les
intérêts Français, mais de manière
à exercer une influence heureuse
sur son industrie et son commerce.

Vous me permettez de Vous
parler avec une entière franchise
qui selon moi est toujours la
meilleure diplomatie, nous ne
sommes pas en état d'attendre
ici plusieurs années un arrangement
un peu large. Notre pays s'agite

peut être sa position, mais il l'envisage
de manière à rendre au gouvernement
une attitude indéfinie, tout à fait
impossible. Notre position était
déjà très difficile avant les intrigues
actives et folles de notre voisin, mais
maintenant on travaille tellement le
mal àise matériel, qu'un état stationnaire
est inadmissible. Un résultat
devient donc pour nous un besoin
impérieux, car nous ne pouvons pas
nous cacher que si la sécession actuelle
en France se passait infructueusement
cela nous menerait jusqu'en 1843-44,
car, pour cela nous offrir la moindre
chaussée positive, et nous n'avons pas

la force nécessaire pour résister
à une position aussi déplorable
et incertaine. Je connais bien

les difficultés qui environnent un Ministre
dans les Chambres, où les questions personnelles
se déguisent en questions d'intérêt général
mais, nous, aussi malheureusement pour nous,
devenir la source de graves embarras
pour la France, et pourquoi compromettre
une position de chef, qui cependant
depuis de années avait fait jouir le
Nord de la France d'une grande
tranquillité. Donnez-moi quelque
parole d'espérance et veuillez agréer
l'expression de mes sentiments les plus
affectueux.

Lachapelle le 9 Dub
1841

Lapostolle